

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
de la cohésion des territoires

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Décision du 19 décembre 2023

relative à l'avancement au 2^e échelon du grade de directeur de recherche de classe exceptionnelle du développement durable au titre de l'année 2024

NOR : TREK2334585S

(Texte non paru au journal officiel)

Par décision du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires en date du 19 décembre 2023, sont avancés au 2^e échelon du grade de directeur de recherche de classe exceptionnelle du développement durable, au titre de l'année 2024, les directeurs de recherche de classe exceptionnelle du 1^{er} échelon du développement durable suivants :

Mme BERBINEAU	(Marion)
Mme DELHOMME	(Patricia)
M. KHATIR	(Zoubir)